

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°18-2021-04-003

PUBLIÉ LE 1 AVRIL 2021

Sommaire

DDCSPP 18 / Ressources Humaines

18-2021-03-31-00006 - Arrêté 2021-0322 organisation DDETS-PP du Cher et son annexe-8 (3 pages)

Page 3

18-2021-03-31-00007 - Arrêté n° 2021-0323 du 31 mars 2021 portant affectation à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et de la protection des populations (4 pages)

Page 7

DDCSPP 18

18-2021-03-31-00006

Arrêté 2021-0322 organisation DDETS-PP du Cher
et son annexe-8

Arrêté n° 2021-0322 du 31 mars 2021
portant organisation de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
et de la protection des populations

Le Préfet du Cher
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié, relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu le décret du 5 février 2021 nommant Monsieur Jean-Christophe BOUVIER en qualité de préfet du département du Cher ;

Vu l'arrêté n° 2020-1641 du 31 décembre 2020 relatif à la création du secrétariat général commun départemental du Cher ;

Vu l'avis du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale du Cher en date du 16 février 2021 et l'avis du comité technique de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Centre Val de Loire en date du 18 février 2021 ;

Vu l'accord de la préfète de la région Centre Val de Loire en date du 18 mars 2021, après présentation du projet d'arrêté au comité de l'administration régionale ;

Vu la proposition du préfigurateur de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

La direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations exerce, sous l'autorité du préfet du Cher, à l'exception des services relevant du système d'inspection et de législation du travail, les attributions définies aux articles 4 et 5 du décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles.

Article 2

L'organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations et des services qui la composent est fixée conformément à l'organigramme joint en annexe du présent arrêté.

Article 3

Les services de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations sont implantés Cité Administrative Condé, Rue Jacques Rimbault, 18000 BOURGES, à l'exception des agents du service vétérinaire d'inspection qui sont en poste dans les abattoirs de Saint-Amand-Montrond et de Blancafort.

Article 4

L'arrêté n°2010.1.007 du 04 janvier 2010 portant organisation de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Cher est abrogé le 1^{er} avril 2021.

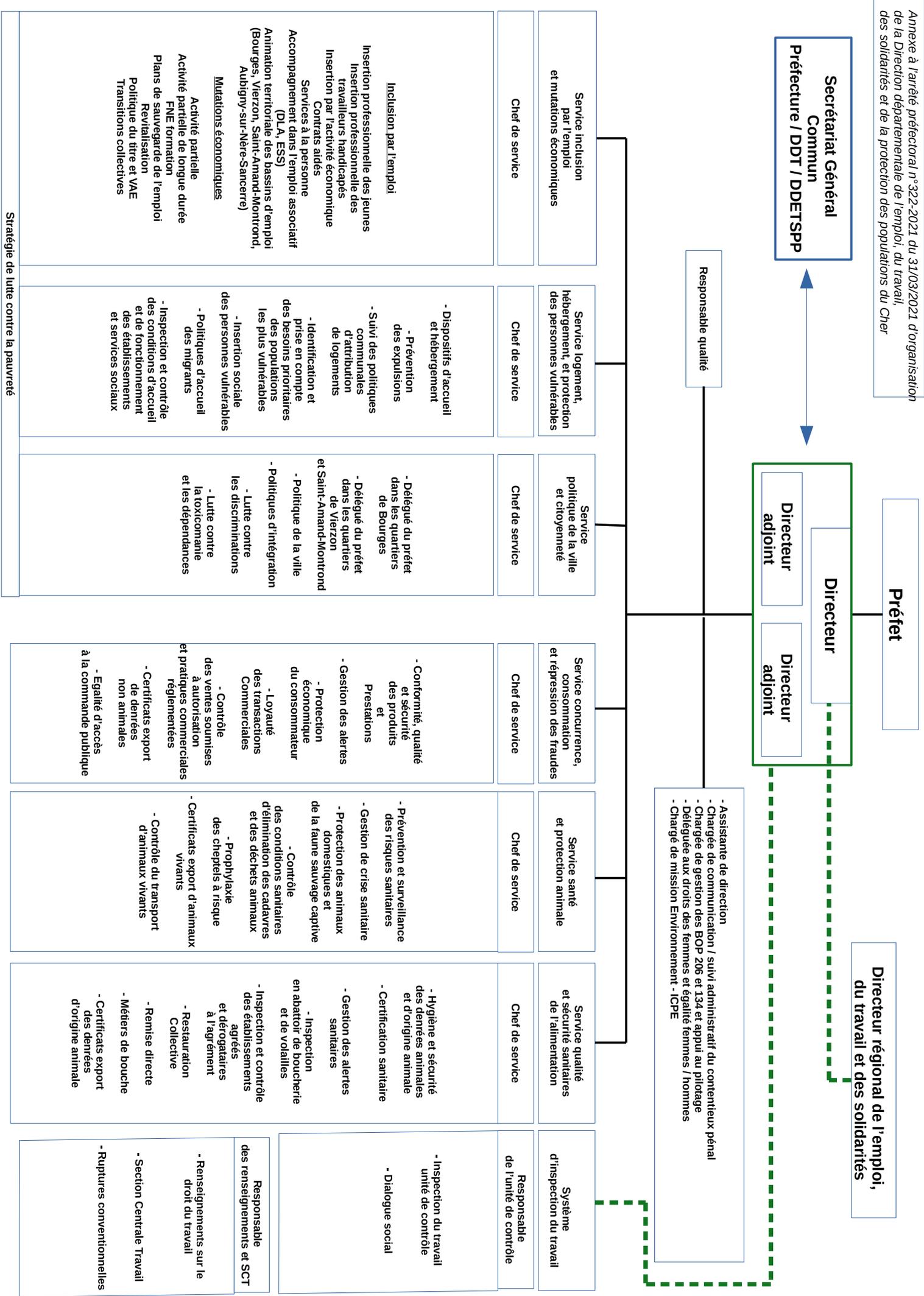
Article 5

La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Bourges, le 31 mars 2021

Le préfet du Cher

Signé: Jean-Christophe BOUVIER



Préfet

Directeur

Directeur adjoint

Directeur adjoint

Directeur régional de l'emploi, du travail et des solidarités

Secrétariat Général
Commun
Préfecture / DDT / DDETSPP

Responsable qualité

- Assistante de direction
- Chargée de communication / suivi administratif du contentieux pénal
- Chargée de gestion des BOP 206 et 134 et appui au pilotage
- Déléguée aux droits des femmes et égalité femmes / hommes
- Chargée de mission Environnement - ICPE

Service inclusion par l'emploi et mutations économiques

Chef de service

Service logement, hébergement, et protection des personnes vulnérables

Chef de service

Service politique de la ville et citoyenneté

Chef de service

Service concurrence, consommation et répression des fraudes

Chef de service

Service santé et protection animale

Chef de service

Service qualité et sécurité sanitaires de l'alimentation

Chef de service

Système d'inspection du travail

Responsable de l'unité de contrôle

Inclusion par l'emploi
Inclusion professionnelle des jeunes
Insertion professionnelle des travailleurs handicapés
Insertion par l'activité économique
Contrats aidés
Services à la personne
Accompagnement dans l'emploi associatif (DLA, ESS)
Animation territoriale des bassins d'emploi (Bourges, Vierzon, Saint-Amand-Montrond, Aubigny-sur-Nère-Sancerre)
Mutations économiques

Activité partielle
Activité partielle de longue durée
FNE formation
Revalorisation
Politique du titre et VAE
Transitions collectives

- Dispositifs d'accueil et hébergement
- Prévention des expulsions
- Suivi des politiques communales d'attribution de logements
- Identification et prise en compte des besoins prioritaires des populations les plus vulnérables
- Insertion sociale des personnes vulnérables

- Inspection et contrôle des conditions d'accueil et de fonctionnement des établissements et services sociaux

- Délégué du préfet dans les quartiers de Bourges
- Délégué du préfet de Vierzon et Saint-Amand-Montrond
- Politique de la ville
- Politiques d'intégration
- Lutte contre les discriminations
- Lutte contre la toxicomanie et les dépendances

- Politiques de la ville et les dépendances

- Conformité, qualité et sécurité des produits et Prestations
- Gestion des alertes
- Protection économique du consommateur
- Loyauté des transactions Commerciales
- Contrôle des ventes soumises à autorisation et pratiques commerciales réglementées

- Egalité d'accès à la commande publique

- Contrôle des conditions sanitaires d'élimination des cadavres et des déchets animaux
- Prophylaxie des cheptés à risque
- Contrôle des animaux domestiques et de la faune sauvage captive
- Inspection en abattoir de boucherie et de volailles

- Contrôle du transport d'animaux vivants

- Hygiène et sécurité des denrées animales et d'origine animale
- Certification sanitaire
- Gestion des alertes sanitaires
- Inspection des alertes en abattoir de boucherie et de volailles

- Remise directe
- Restaurants agréés et dérogatoires à l'agrément Collective
- Métiers de bouche
- Certificats export des denrées d'origine animale

- Inspection du travail unité de contrôle
- Dialogue social

- Renseignements sur le droit du travail
- Section Centrale Travail
- Ruptures conventionnelles

Stratégie de lutte contre la pauvreté

DDCSPP 18

18-2021-03-31-00007

Arrêté n° 2021-0323 du 31 mars 2021
portant affectation à la Direction
départementale de l'emploi, du travail et des
solidarités
et de la protection des populations

Arrêté n° 2021-0323 du 31 mars 2021
portant affectation à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
et de la protection des populations

Le Préfet du Cher
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'État

Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles, notamment son article 1

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié, relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, notamment son article 25 ;

Vu le décret du 5 février 2021 nommant Monsieur Jean-Christophe BOUVIER en qualité de préfet du département du Cher ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont affectés à la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations à compter du 1^{er} avril 2021.

Pierrick ALLÉE

Claire AMIRAND

Margaux ARLANDIS

Josiane AUGY
Marie-Anne BASCIO
Nicolas BARBAUD
Tracy BARBEAU
Christie BAROIN
Jimmy BEAUJOIN
Isabelle BERLIN
Catherine BINEAU
Françoise BONNAUD
Arnaud BONTEMPS
Thomas BOSCHER
Bérangère BRECQUEVILLE
Élodie CADORET
Laurent CHAPPERT
Pascal CHARLIER
Christophe CHEVALIER
Lydie CHOLLIER
Béatrice COLAS
Cindy CRÉGUT
Ghislaine DAMOUR
Béatrice DANTEUILLE
Martine DEGAY
Camille DELRUE
Sylvain DU CHAMP
Véronique DUCLOS-MALIDOR
Stéphane DUVIVIER
Caroline FAULCONNIER
Patricia FINOUX
Délizia FLOQUET
Valérie FONSECA
Hossine HALLAL
Anne-Sophie JEANROY
Ridvan KISAKAYA
Sébastien LAGRANGE
Martial LAPOUMÉROULIE
Brigitte LAUDAT
Virginie LAUNAY
Christine LECAS
Stéphane LETONNELIER
Benoît LEURET

Lénora MANDE
Agnès MARTINAT
Michelle MÉNURET
Laurence MONÉRON
Solenn MONNERAT
Olivier NAYS
Florence NÉRAMBOURG
Éric NICOLI
Nathalie PARENT
Maryse PERRINET
Michèle PHILIPPE
Anne RIVIÈRE
Sandrine RUBALDO
Céline SACHET
Nathalie SANEROT
Marie-Chantal SPAGNUOLO
Camille TORRÈS
Stéphane TOUZET
Jany TRÉMEAU
Corinne TROTTIER
Aurélie VIALARET
Jérémy VILLETTE
Béatrice VINCENT-MILLERET

Article 2

Dans les contrats des agents contractuels dont les noms suivent, les mots « *DIRECCTE (direction régionale de l'emploi, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)* » ou « *DDCSPP (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)* » sont remplacés par « *DDETSPP (direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations)* ».

Florence BAURIER
Florence BERJAMIN
Franck BINEAU
Céline BOURDEAU
Sarah CHAÏMI
Benjamin DEBILLOT
Thibault PAILLOT de MONTABERT
Jean-François RIOU

Article 3

La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Bourges, le 31 mars 2021

Le préfet du Cher

Signé: Jean-Christophe BOUVIER